

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Barnston-Ouest, tenue au centre communautaire, 2081 Chemin de Way's Mills, le 1^{er} août 2011, à 19h45 présidée par son honneur madame la Maire Ghislaine Leblond à laquelle assistaient les conseillers:

Monsieur Johnny Pizar, Monsieur Richard D'Amour,
Monsieur Robert Coppenrath, Monsieur Serge Tremblay,
Madame Julie Grenier, Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

1) Ouverture de la séance ordinaire du 1^{er} août 2011.

Madame la Maire souhaite la bienvenue, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

11 08 121

2) Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} août 2011

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 1^{er} août 2011, soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les sujets suivants:

6.8 *Travaux communautaires*
7.3 *Informations sur le dossier : Orson Wheeler*

- 1.- **Ouverture**
 Prière et mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2011- reporté**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée.**
 - 5.1 Problématique des pannes d'électricité – ch Standish, Groleau, Labbé
 - 5.2 Projet de bornes sèches
 - 5.3 Vérification auprès du MTQ – demande d'un citoyen de réinstaller les arrêts aux intersections après le pont sur le ch Way's Mills (centre communautaire)
 - 5.4 Lampadaire – chemin Madore
 - 5.5 Information sur la demande d'exclusion, d'inclusion auprès de la CPTAQ datant d'avril 2008.
- 6.- **Correspondance.**
 - 6.1 MTQ – chemin Lyon, ancien chemin de colonisation.
 - 6.2 Dépôt de la lettre de démission de madame Laurette Veilleux – entretien ménager au centre communautaire
 - 6.3 Solidarité rurale du Québec – demande d'adhésion
 - 6.4 Demande de commandites – Les Comptonales
 - 6.5 Avis de motion – règlement no 221 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 6.6 Résolution adoptant le 1^{er} projet de règlement no 221 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 6.7 Centre communautaire – réparation des gouttières
 - 6.8 Travaux communautaires
- 7.- **Rapport des élus**
 - 7.1 Rapport de madame la Maire ses activités à la MRC Coaticook et autres
 - 7.2 Rapport des conseillers
 - 7.3 Informations sur le dossier : Orson Wheeler
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie.**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel
- 9.- **Rapport de la secrétaire-trésorière.**
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement

- 9.2 Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale
- 9.3 Gestion des documents et des archives – résolution autorisant la destruction des documents.
- 9.4 Appel d’offres sur invitation pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, des matières compostables – ajout d’une collecte spéciale des arbres de Noël.

10.- Trésorerie.

- 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dép incompressibles et comptes à payer

11.- Divers.

12.- Deuxième période de questions

13.- Levée de la séance ordinaire.

Adoptée à l’unanimité.

3) Report de l’adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2011.

Ledit procès-verbal sera déposé lors de la prochaine séance de travail.

4) 1^{ere} PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

5.1) Problématique des pannes d’électricité – ch Standish, Groleau, Labbé.

La directrice générale informe les membres du conseil que madame Ginette Cantin, conseillère-relations avec le milieu d’Hydro-Québec a été contactée, et qu’elle mentionne que des travaux d’élagage auront lieu cette année, sur une bonne partie de notre territoire, et qu’il serait important d’avoir les données suivantes relativement aux pannes : adresse, date et heure, no poteau, ect.

5.2) Projet de bornes sèches

Madame la Maire, le conseiller Richard D’Amour et l’inspecteur municipal visiteront quelques endroits où des bornes sèches ont été faites. Les vérifications suivantes seront effectuées auprès de la MRC, l’autorisation d’effectuée en 2012 et la possibilité d’effectuer les travaux après le 15 septembre.

11 08 122

5.2.1 Protocole d’entente-Utilisation d’un point d’eau privé pour la protection incendie

**Il est proposé par le conseiller Richard D’Amour,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

D’autoriser madame la Maire et la directrice générale à signer ledit protocole d’entente rédigé entre les deux (2) parties, pour et au nom de la municipalité relativement à l’utilisation du point d’eau privé propriété de madame Vicky Ferland et monsieur Sébastien Grondin situé au 571 chemin Corey Barnston-Ouest, (# lot rénové 4610216), situé en zone non-agricole.

Adoptée à l’unanimité.

11 08 123

5.2.2) Appel d’offres sur invitation – firmes d’ingénieurs relativement aux bornes sèches.

**Il est proposé par le conseiller Richard D’Amour,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

D’autoriser la directrice générale à inviter trois (3) firmes d’ingénieurs afin de poursuivre dans le dossier des deux (2) bornes sèches. Le mandat demandé consiste à :

1. la préparation des plans & devis
2. l'analyse des soumissions
3. la surveillance des travaux
4. l'approbation à la fin des travaux

Que lesdits travaux seront probablement effectués en 2012.

Adoptée à l'unanimité.

5.3) Vérification auprès du MTQ – demande d'un citoyen de réinstaller les arrêts aux intersections après le pont sur le ch Way's Mills (centre communautaire)

Une réponse est attendue sous peu.

5.4) Lampadaire – chemin Madore

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil.

5.5) Information sur la demande d'exclusion, d'inclusion auprès de la CPTAQ datant d'avril 2008

La directrice générale dépose le dossier ainsi que la résolution #08-04-077. Ce point sera discuté en séance du CCU, selon les pouvoirs dudit comité, qui émettra ou non ses commentaires.

11 08 124

6.1) MTQ – chemin Lyon, ancien chemin de colonisation

Attendu que par un envoi par courriel en date du 3 juillet dernier, monsieur Luc Bouthillier, arpenteur-géomètre au ministère des Transports a demandé à la municipalité de Barnston-Ouest si elle était intéressée à acquérir la partie du Chemin Lyon, propriété du gouvernement du Québec, dans son ensemble ou une partie de celui-ci ;

Attendu que cette offre d'acquérir du MTQ l'ancien chemin de colonisation découle du jugement rendu par la Cour supérieure du Québec dans le dossier portant le numéro 450-17-002840-081 où sa description est présente et que cette propriété du gouvernement du Québec exclut la partie que la Municipalité de Barnston-Ouest entretient déjà ;

Attendu que la Municipalité de Barnston-Ouest a toujours confirmé aux intervenants qu'elle ne souhaitait pas devenir propriétaire de la section du Chemin Lyon propriété du gouvernement du Québec et qu'elle n'est aucunement intéressée à assumer la responsabilité de son entretien estival ou hivernal ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;

Que les membres du conseil refusent l'offre du MTQ d'acquérir l'ancien chemin de colonisation Lyon dans son ensemble ou en partie.

Que les membres du conseil informent le MTQ qu'il serait opportun, dans toute transaction à intervenir avec des propriétaires du secteur pour la vente de tout ou partie de cet ancien chemin de colonisation, que le MTQ ou toute autre instance gouvernementale s'assure que tous les propriétaires riverains à ce chemin Lyon puissent continuer d'y avoir accès de manière à ce que leur immeuble ne soit pas enclavé.

Adoptée à l'unanimité.

LE CONSEILLER ROBERT COPPENRATH QUITTE LA SÉANCE DU CONSEIL, IL EST 21h08

6.2) Dépôt de la lettre de démission de madame Laurette Veilleux – entretien ménager au centre communautaire

Dépôt de ladite lettre. À noter, que le dernier mois de travail de madame Veilleux étant en septembre, un « flyer » sera envoyé pour l'ouverture du poste avec la demande d'un « travailleur autonome » .

6.3) Solidarité rurale du Québec – demande d'adhésion

Il sera vérifié si la MRC y adhère, sinon ce point sera ramené à la prochaine séance du conseil.

11 08 125

6.4) Demande de commandites – Les Comptonales

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de ladite demande de commandite offrant une visibilité dans le cadre de la 6^e édition des Comptonales ;

Attendu que ladite demande cadre dans la politique sur les dons, les commandites et l'aide d'urgence adoptée en juillet dernier ;

Attendu que le vote est demandé afin d'établir le montant qui sera alloué ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :

	NOM	VOTE
Conseiller no 1	Johnny Pizar	250\$
Conseiller no 2	Richard D'Amour	500\$
Conseiller no 3	absent	N/A
Conseiller no 4	Serge Tremblay	0\$
Conseillère no 5	Julie Grenier	250\$
Conseiller no 6	Jean-Pierre Pelletier	500\$
MAIRE	Ghislaine Leblond	250\$

Que le conseil municipal, à la majorité, accepte de verser la somme de 250\$, plus les taxes applicables, à titre de commandite à l'organisme.

Adoptée à la majorité.

11 08 126

6.5) Avis de motion – règlement #221 – « Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) »

Le conseiller Jean-Pierre Pelletier donne l'avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale sera présenté pour adoption.

Ce règlement vise à assujettir la délivrance de permis de construction, de lotissement et les certificats d'autorisation à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et l'intégration architecturale dans le secteur du mont Barnston.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion.

Adoptée à l'unanimité.

11 08 127

6.6) Résolution adoptant le 1^{er} projet du règlement #221 – « Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) »

Attendu qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Jean-Pierre Pelletier à cette séance du conseil, du 1^{er} août 2011 ;

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;

Que le conseil municipal adopte le 1^{er} projet dudit règlement #221.

Que ce projet de règlement sera étudié par le comité consultatif en urbanisme lors de sa séance du 4 août prochain.

Que l'assemblée publique de consultation est fixée au 12 septembre prochain, de 19h00 à 19h30 au centre communautaire situé au 2081, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest.

Adoptée à l'unanimité.

11 08 128

6.7) Centre communautaire – réparation des gouttières

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise la dépense afin de faire réparer les gouttières au centre communautaire.

Adoptée à l'unanimité.

6.8) Travaux communautaires

Madame la maire fait part au conseil qu'un jeune de notre municipalité fera ses 60 heures de travaux communautaires en travaillant avec l'inspecteur municipal (peinture, redresser la signalisation ect). Que des outils de protection seront probablement achetés pour l'occasion.

7.1) Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres.

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2) Rapport des conseillers:

Les conseillers énumèrent leurs activités du mois.

7.3) Informations sur le dossier : Orson Wheeler

Le conseiller Jean-Pierre Pelletier fait part au conseil de ce projet «Déménager l'ancienne maison d'Orson Wheeler à Way's Mills afin d'en faire un centre d'interprétation ». Monsieur Douglas Sheard accepte de donner l'ancienne maison d'Orson Wheeler. Le mois prochain, il y aura une demande de résolution, afin de demander la somme de 50 000\$ dans le cadre du Fonds de développement et de diversification et ceci afin d'effectuer des études de faisabilité de ce projet.

8.1) Rapport de l'inspecteur municipal

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de juillet 2011.

11 08 129

8.2) Travaux d'asphaltage sur le chemin Madore

Attendu que l'inspecteur municipal a reçu un estimée pour lesdits travaux qui sont évalués à près de 80 000\$;

POUR CES MOTIFS,

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à procéder à des appels

d'offres sur invitation pour le recouvrement d'asphalte (environ 850 mètres de long par 6,5 mètres de large) sur le chemin Madore.

Adoptée à l'unanimité.

9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de juillet 2011.

9.2) Rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport mensuel de la directrice général sur les frais de déplacement du mois de juillet 2011.

11 08 130

9.3) Gestion des documents et des archives – résolution autorisant la destruction de certains documents

Attendu que la firme HB archivistes a effectué la gestion des archives en juillet 2011 ;

Attendu que ladite firme a préparé la liste des dossiers à détruire en date du 28 juillet dernier et ceci conformément à la Loi;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;

Que le conseil municipal autorise la destruction desdits documents tel que présenté par la firme HB archivistes.

Adoptée à l'unanimité.

11 08 131

9.4) Appels d'offres pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, et des matières compostables pour 2012

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu;

Que les membres du conseil mandatent la directrice générale à demander des soumissions sur invitation pour la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles, et des matières compostables pour 2012, et ceci aux conditions suivantes :

- a) la cueillette et le transport des ordures résidentielles et agricoles (sans les plastiques agricoles), dont la fréquence est de : une fois aux quatres (4) semaines.
- b) la cueillette et le transport des matières compostables (résidentielles seulement), dont la fréquence est de : une fois par semaine durant l'été (mai à oct incl) et une fois par mois durant l'hiver (nov à avril incl).
- c) Option supplémentaire : 2 cueillettes des gros rebuts
 1 cueillette des sapins de Noel

Adoptée à l'unanimité.

11 08 132

10.1) Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes

détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 4 juillet- #11-07-119	220 094.08\$
B)	Dépenses incompressibles	11 962.32\$
C)	Salaires juillet	8 374.21\$
D)	Comptes à payer au 1 ^{er} août 2011	50 253.00\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;

D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer (D) au montant de 50 253.00\$, tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

12) 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

11 08 133

13) Levée de la séance ordinaire du 1^{er} août 2011

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;

Que la séance soit levée, il est 22h08.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SEC-TRÉSORIÈRE